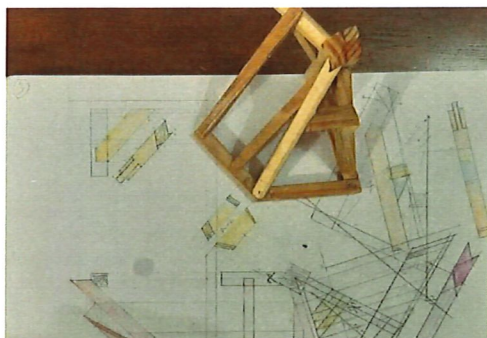


# Certificat d'Aptitude Professionnelle

## CHARPENTIER BOIS



CAP CHARPENTIER BOIS



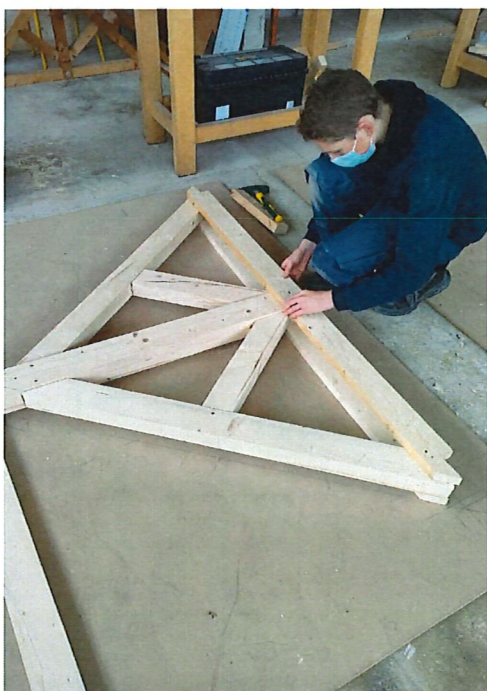
### Construire les volumes

Intégré au sein d'une équipe, le titulaire d'un CAP Charpentier Bois participe à la construction, la réhabilitation, la rénovation et la restauration de structures en bois et dérivés pour des bâtiments ou des ouvrages.

### Un rôle clé

Le charpentier participe aux activités spécifiques du secteur du bâtiment avec :

- le maître d'ouvrage qui fait construire,
- les maîtres d'œuvre qui conseillent et contrôlent,
- les entreprises qui réalisent les ouvrages.



### Principales activités

- il appréhende, mesure et réceptionne les supports,
- il participe à la conception des ouvrages,
- il trace les épures ou modélise à l'aide de l'outil informatique,
- à l'atelier, il marque et assemble les pièces qu'il a taillées,
- sur le chantier, il assure le levage des murs, des planchers, des fermes et de l'ensemble de la charpente,
- il collabore avec les autres corps d'état, maçon, couvreur, menuisier.

### Après le CAP Charpentier Bois

- BP Charpentier Bois,
- BAC Pro Technicien Constructeur Bois.

### Cette formation s'adresse aux jeunes motivés par

- un métier qui peut s'exercer en intérieur et en extérieur,
- un travail qui allie le dessin, l'usinage du bois et la mise en œuvre sur le chantier,
- la réalisation d'ouvrages variés et imposants.



**Lycée le Blavet**

43 rue Charles Gounod, 56300 Pontivy  
 02 97 25 35 40 • ce.0560039n@ac-rennes.fr  
 www.lycee-blavet.fr



# Certificat d'Aptitude Professionnelle

## CHARPENTIER BOIS



**CAP CHARPENTIER BOIS**



### Grille horaire de formation

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année
Enseignements professionnels	11,5 h	12 h
Co-intervention : Enseignement professionnel - Français	1,5 h	1,5 h
Co-intervention : Enseignement professionnel - Mathématiques	1,5 h	1,5 h
Chef d'œuvre	3 h	3 h
Prévention Santé Environnement	1,5 h	1 h
Français / Histoire-Géographie / Enseignement Moral et Civique	2 h	2 h
Langue vivante 1 (anglais)	1,5 h	1,5 h
Mathématiques - Sciences	1,5 h	1,5 h
Art appliqués	1 h	1 h
Éducation Physique et Sportive	2,5 h	2,5 h
Accompagnement personnalisé	3,5 h	3,5 h
<b>Total hebdomadaire</b>	<b>31 h</b>	<b>31 h</b>

### Formation initiale (périodes de formation en entreprise)

1 <sup>er</sup> année	7 semaines (4 + 3)	14 semaines
2 <sup>e</sup> année	7 semaines (3 + 4)	

### Formation en apprentissage

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année
Établissement	13 semaines	13 semaines
Entreprise	32 semaines	32 semaines

